



**PRÉFÈTE  
DU RHÔNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 30 octobre 2023

HALLOWEEN :

### **PLUSIEURS MESURES PRÉVENTIVES POUR LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE**

Au regard des troubles à l'ordre public constatés les précédentes années les nuits du 31 octobre, la Préfète a pris un ensemble de mesures nécessaires au respect de la tranquillité publique dans le Rhône et la Métropole de Lyon.

Du 31 octobre, 12h00, au 1<sup>er</sup> novembre 2023, 06h00, seront interdits dans l'ensemble du département :

- la consommation en réunion de boissons alcoolisées sur la voie publique, en dehors des lieux réservés à cet effet ;
- la vente d'alcool à emporter, à partir de 20h00 ;
- la vente et l'usage d'artifices de divertissement et d'articles pyrotechniques par les particuliers sur l'espace public ;
- la vente ou la détention de carburant en récipient portable.

La Préfète appelle au sens des responsabilités individuelles pour que les festivités se passent dans de bonnes conditions. Enfin, à l'approche des habitations, il est également demandé aux automobilistes une vigilance particulière à la tombée de la nuit compte tenu des déambulations de groupes avec enfants.

**Cabinet de la préfète de région  
Auvergne-Rhône-Alpes**

Benoît GAILLET  
Mél : pref-communication@rhone.gouv.fr

[www.rhone.gouv.fr](http://www.rhone.gouv.fr)

Préfecture du Rhône – 18 rue Bonnel, Lyon 3ème

*En cas d'urgence seulement, jours fériés et week-ends : 06 12 32 05 82*



@prefetrhone



Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes



prefet\_69